

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Du 1<sup>er</sup> février 2016

DATE DE CONVOCATION : 26 janvier 2016

PRESIDENT : Bertrand MAURIS-DEMOURIOUX, Maire

PRESENTS : Mesdames et Messieurs Jean-Paul BALLALOU, Florent BRASIER, Marion COMTE, Giovanni CORRIAS, Christelle DAVID, Rémi DELSANTE, Christian DUPONT, Valérie FERRARINI, Véronique FOREL, Isabelle FRACHON BOURQUI, Claude GOY, Jean-Paul GUIGNARDAT, Hervé LEMOS, Arnaud MANIGLIER, Jean-Claude MONTCHARMON, Vincent MUNKA, Laurence NENNIG, Jean-Michel PASQUIER, Paul PASQUIER, Christophe PERY, Nathalie RIOU, Lilian RUBIN-DELANCHY, Sandrine TRINCAT, Laurette ZANON

ABSENTS EXCUSES : Marie-Hélène CHAVES (pouvoir donné à Arnaud MANIGLIER), Julie HOLLOSI (pouvoir donné à Véronique FOREL), Isabelle MONTMASSON (pouvoir donné à Nathalie RIOU), Christelle PIERRARD (pouvoir donné à Bertrand MAURIS-DEMOURIOUX)

SECRETARE : Arnaud MANIGLIER



## Monsieur le maire a demandé au Conseil l'approbation :

- Du procès verbal de la séance du 16 décembre 2015  
Le Conseil Municipal a approuvé le PV du 16 décembre 2015 à l'unanimité

- DECISION MUNICIPALE :

Conformément aux dispositions de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire a rendu compte au Conseil Municipal de la décision municipale suivante :

**DM2016\_01\_01 : Convention d'utilisation de la salle d'activité du 1<sup>er</sup> étage de l'Espace d'Animation de Marignier par le RAM de la CCFG**

*Il a été décidé* de mettre à disposition du service du RAM de la CCFG la salle d'activités du 1<sup>er</sup> étage de l'espace animation 6 vendredis matin entre le 8 janvier et le 12 février 2016.

Cette mise à disposition est réalisée à titre gracieux.

*Le Conseil,  
A l'unanimité,*

A **APPROUVÉ** les tarifs 2016 tels que présentés ci-dessous :

	2015	2016
<b>1- CIMETIERE</b>		
<b><i>Renouvellement de concessions</i></b>		
<i>pour 6 ans</i>		
concessions de 2 m <sup>2</sup>	177,00 €	-
concessions de 4 m <sup>2</sup>	344,00 €	-
<i>pour 10 ans</i>		
concessions de 2 m <sup>2</sup>	231,00 €	234,00 €
concessions de 4 m <sup>2</sup>	456,00 €	461,00 €
<i>pour 15 ans</i>		
concessions de 2 m <sup>2</sup>	288,00 €	291,00 €
concessions de 4 m <sup>2</sup>	566,00 €	572,00 €
<i>pour 30 ans</i>		
concessions de 2 m <sup>2</sup>	400,00 €	404,00 €
concessions de 4 m <sup>2</sup>	611,00 €	620,00 €
<b><i>Achat de concessions</i></b>		
concession trentenaire de 2 m <sup>2</sup> superficiel de pleine terre	369,00 €	373,00 €
concession trentenaire de 4 m <sup>2</sup> superficiel de pleine terre	633,00 €	640,00 €
concession trentenaire de 2 m <sup>2</sup> avec caveau	2 070,00 €	2 093,00 €
concession trentenaire de 4 m <sup>2</sup> avec caveau	2 588,00 €	2 616,00 €
concession trentenaire - cavurne	1 003,00 €	1 014,00 €
concession trentenaire – cavurne (columbarium 3 étages)	896,00 €	906,00 €
Plaque du jardin du souvenir :		
Emplacement et acquisition pour 10 ans	80,00 €	81,00 €
Option gravure à la lettre et au chiffre	7,00 €	7,10 €
Renouvellement emplacement pour 10 ans	40,00 €	40,50 €
séjour dans le caveau provisoire:		
* les 3 premiers mois (par jour)	0,73 €	0,73 €
* 4ème au 6ème mois (par jour)	1,46 €	1,46 €
<b>2-DIVERS</b>		
chauffage logement - le m <sup>2</sup>	17,67 €	17,90 €
frais de déblaiement des déchets (dépôts sauvages en tout point de la commune)	308,00 €	350,00 €
dépôt de déchets sur les aires des points d'apport volontaire	116,00 €	150,00 €
enlèvement d'épaves de voiture	163,00 €	170,00 €
frais de capture des animaux errants	136,00 €	140,00 €
frais de pension pour animaux en fourrière (par jour)	54,00 €	55,00 €

droit de place- marché- le mètre linéaire :		
* abonnés	0,90 €	0,90 €
* non abonnés	1,20 €	1,20 €
droit de place fête foraine- le petit manège	47,00 €	47,00 €
y compris les caravanes -le grand manège	116,00 €	116,00 €
Petit stand de fête foraine	10,00 €	10,00 €
Grand stand de fête foraine	25,00 €	25,00 €
famille en voie de sédentarisation- tarif par emplacement (2 caravanes) par mois	35,00 €	35,00 €
stationnement camion de vente (par mois)	98,00 €	100,00 €
<b>3- ESPACE D'ANIMATION</b>		
Location	166,59 €	-
Location cuisine	68,15 €	-
Location salle+cuisine Marignier extérieur		1000,00 € 1200,00 €
Forfait lavage sol	113,57 €	150,00 €
Location pour mariage (vin d'honneur)	84,53 €	1 000,00 €
Nettoyage des vestes - l'unité	9,58 €	-
Location des vestes (pour l'utilisation en dehors de l'espace d'animation)	3,17 €	-
Verre ballon cassé - l'unité	1,85 €	3,00 €
Verre à champagne - l'unité	1,47 €	2,00 €
Seau à champagne acrylique	5,10 €	10,00 €
Corbeille de pain inox cannelé - l'unité	5,58 €	9,00 €
Saladier lys de 26	3,19 €	4,00 €
Plateau gold noyé 53/32	14,64 €	18,00 €
Plateau service polypropylène	4,57 €	6,00 €
Plat à gratin inox 38/23.5	9,80 €	12,00 €
Plat ovale inox L41	6,69 €	9,00 €
Assiette à soupe creuse	4,19 €	6,00 €
Assiette plate horizon de 24	4,19 €	6,00 €
Assiette plate horizon de 20 desserts	3,40 €	5,00 €
Cuillère à café écho net	0,13 €	0.50 €
Cuillère à soupe écho choc	0,26 €	1,00 €
Grande cuillère de service	2,07 €	2,00 €
Fourchette table écho choc	0,34 €	1,00 €
Grande fourchette de service	2,07 €	2,00 €
Couteau table écho choc	0,41 €	2,00 €
Tasse à café Oslo 9 cl	1,67 €	3,00 €
Pot à eau	6,27 €	8,00 €

Chaise	28,65 €	35,00 €
Table nouvelle	380,80 €	460,00 €
Torchons	12,36 €	-
<b>4-BIBLIOTHEQUE</b>		
tarif A - adulte	11,65 €	11,80 €
tarif B - couple	19,00 €	19,20 €
tarif C - retraité	6,75 €	6,80 €
tarif D - de 14 ans à 18 ans, étudiants et chômeurs	gratuit	gratuit
tarif E - extérieur à la commune	14,10 €	14,25 €
changement de carte	2,25 €	2,30 €
<b>Vente des livres du fonds documentaire</b>		
Romans adultes	2,00 €	2,00 €
Documentaires adultes	1,00 €	1,00 €
	3,00 €	3,00 €
BD adultes / jeunesse	8,00 €	8,00 €
Albums jeunesse	3,00 €	3,00 €
Romans enfants et ados	2,00 €	2,00 €
Périodiques	2,00 €	2,00 €
Encyclopédies	10,00 €	10,00 €
<b>5- SERVICE DE L'EAU (H.T.)</b>		
Eau - part variable au m <sup>3</sup>	1,16 €	1,16 €
Eau -part fixe par logement - compteur individuel	30,00 €	30,00 €
location compteurs combinés (activités industrielles):		
Æ 40/15 mm	184,24 €	186,30 €
Æ 50/20 mm	300,36 €	303,70 €
Æ 60/20 mm	369,52 €	373,60 €
Æ 80/20 mm	424,05 €	428,70 €
Æ 100/25 mm	533,83 €	539,70 €
<b><i>PRESTATIONS SERVICE DE L'EAU DIVERS</i></b>		
frais pour abonnement de chantier	30,45 €	30,80 €
frais pour fermeture et /ou réouverture d'un branchement	30,45 €	30,80 €
frais pour démontage partiel ou total du dispositif de comptage	30,45 €	30,80 €
frais de relève de compteur après avis de passage sans suite	30,45 €	30,80 €
frais pour vérification de compteur à la demande d'un		

abonné	30,45 €	30,80 €
frais en cas d'impossibilité de relevé de compteur ou non paiement des redevances	30,45 €	30,80 €
prélèvement ou utilisation clandestins d'eau	507,50 €	513,10 €
<b><i>FOURNITURES</i></b>		
<b><i>Robinetterie</i></b>		
vanne de prise en charge	81,38 €	64.49 €
vanne d'arrêt avant compteur 25	19,24 €	23.57 €
vanne d'arrêt avant compteur 32	-	32.87 €
clapet anti retour équerre	14,43 €	23.74 €
clapet anti retour droit	-	9.30 €
<b><i>Raccordement</i></b>		
raccord laiton D 25	4,56 €	4.11 €
raccord laiton D 32	7,85 €	7.67 €
manchon laiton D 25-25	7,04 €	6.59 €
manchon laiton D 32-32	10,81 €	10,12 €
manchon laiton D 40-40	-	13.61 €
manchon laiton D 50-50	-	21.43 €
manchon laiton D 63-63	-	42.11 €
raccord compteur	2,65 €	4,00 €
<b><i>Branchement</i></b>		
collier de prise en charge	21,35 €	26.06 €
tabernacle béton	8,81 €	6.18 €
tube collerette PVC	6,50 €	3.17 €
carré de manœuvre télescopique	63,79 €	63.12 €
tête de bouche à clé PAVA	41,33 €	28.92 €
<b><i>Regard de compteur</i></b>		
isotherme	224,47 €	226.22 €
béton	212,88 €	-
<b><i>Conduit</i></b>		
tuyau PEHD 16B D25x19	0,86 €	0.60 €
tuyau PEHD 16B D32x24,8	1,34 €	0.94 €
tuyau PEHD 16B D40x31	2,36 €	1.57 €
tuyau PEHD 16B D50x38,8	3,71 €	2.37 €
fourreau PE bleu D 63	0,65 €	0.64 € le ml
fourreau PE bleu D 90	1,15 €	1.13 € le ml
tuyau fonte D 60	17,17 €	-
tuyau fonte D 80	18,84 €	12.37 €
tuyau fonte D 100	23,15 €	15.20 €

grillage avertisseur	0,26 €	0.25 €
<b>Matériaux</b>		
concassé 0/31,5	12,57 €	13.00 €
enrobé à froid	67,00 €	68.00 €
<b>Accessoire fonte</b>		
Té fonte à 3 brides	80,30 €	92.01 €
vanne de sectionnement	135,61 €	95.95 €
bride emboitement	72,27 €	68.29 €
bride unie	38,73 €	36.60 €
manchon	100,24 €	283.29 €
coude	114,72 €	41.20 €
réduction	136,70 €	35.20 €
bride de réduction	318,82 €	63.98 €
bride stop fonte	82,70 €	58.27 €
plaque pleine	23,80 €	20.96 €
plaque taraudée	41,34 €	29.56 €
<b>Chambre à vanne</b>		
élément de tête	143,82 €	330.08 €
tampon	169,52 €	147.73 €
réhausse 300	89,78 €	197.95 €
réhausse 600	146,36 €	279.31 €
<b>MAIN D'OEUVRE</b>		
forfait déplacement	16,65 €	16,85 €
heure terrassier	30,45 €	30,80 €
heure plombier	30,45 €	30,80 €
heure agent astreinte	45,70 €	46,20 €
<b>ENGINS</b>		
heure immobilisation camion	67,80 €	68,60 €
heure tracto-pelle	70,15 €	70,90 €
heure mini-pelle	35,70 €	36,10 €
heure aspiratrice	-	250,00 €
forfait brise-roche	35,70 €	36,10 €
forfait marteau-piqueur	35,70 €	36,10 €
forfait compresseur	16,40 €	16,60 €
<b>6- SERVICE ASSAINISSEMENT (TTC)</b>		
participation pour l'assainissement collectif (TTC) au m3 - part variable :	2,57 €	2,57 €
Participation pour l'Assainissement collectif (PAC) TTC par logement - part fixe :	30,00 €	30,00 €

<i>participation pour l'assainissement collectif des immeubles existants au réseau d'assainissement créé ou mis aux normes :</i>		
*maisons individuelles :		
eaux usées (par tampon)	1 252,50 €	1 252,50 €
eaux pluviales (par tampon)	750,60 €	750,60 €
*appartements en immeubles collectifs : par appartement	253,75 €	253,75 €
<i>participation pour l'assainissement collectif des immeubles édifiés postérieurement à la mise en service du réseau d'assainissement :</i>		
*maisons individuelles	3 266,00 €	3 266,00 €
*appartements en immeuble collectifs: par appartement	1 050,50 €	1 050,50 €
<b>MAIN D'OEUVRE</b>		
forfait déplacement	16,65 €	16,80 €
heure terrassier	30,45 €	30,80 €
heure agent astreinte	45,70 €	46,20 €
<b>ENGINS</b>		
heure immobilisation camion	67,80 €	68,60 €
heure tracto-pelle	70,15 €	70,90 €
heure mini-pelle	35,70 €	36,10 €
heure aspiratrice	-	250,00 €
forfait brise-roche	35,70 €	36,10 €
forfait marteau-piqueur	35,70 €	36,10 €
forfait compresseur	16,40 €	16,60 €
<b>7- AUTRES SERVICES</b>		
<b>MAIN D'OEUVRE</b>		
forfait déplacement	16,65 €	16,80 €
heure agent (jour ouvré)	30,45 €	30,80 €
heure de déneigement	42,90 €	43,40 €
heure agent astreinte	45,70 €	46,20 €
<b>ENGINS</b>		
heure immobilisation camion	67,80 €	68,60 €
heure tracto-pelle	70,15 €	70,90 €
heure mini-pelle	35,70 €	36,10 €
heure aspiratrice	-	250,00 €
forfait brise-roche	35,70 €	36,10 €
forfait marteau-piqueur	35,70 €	36,10 €
forfait compresseur	16,40 €	16,60 €
<b>DIVERS</b>		

Forfait signalisation temporaire	50,00 €	51,00 €
----------------------------------	---------	---------

*Le Conseil,  
A l'unanimité,*

**A SOLLICITE** une subvention au titre du FIPD pour le financement de caméras sur la voie publique et la sécurisation de certains équipements

**A AUTORISÉ** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente.

*Le Conseil,  
A l'unanimité,*

**A SOLLICITE** une subvention au titre du FIPD pour le financement de système de vidéophone pour les groupes scolaires du Centre, de Gripari et du Giffre.

**A AUTORISÉ** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente.

*Le Conseil,  
A l'unanimité,*

**A SOLLICITE** une subvention au titre du FIPD pour le financement d'un système d'éclairage sur le parking du stade de football Arthur HAILLANT.

**A AUTORISÉ** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente.

*Le Conseil,  
A l'unanimité,*

**A DONNÉ SON ACCORD** pour adhérer à l'Association Nationale des Elus de la Montagne

**A AUTORISÉ** Monsieur le Maire à signifier cet accord ;

**A VOTÉ** la somme de 971,38 € nécessaire au paiement de la cotisation et de l'abonnement à la revue pour l'année 2016.

**Mode de calcul de la cotisation :**

- cotisation forfaitaire de base	17,86 €
- cotisation proportionnelle au nombre d'habitants	(0,1451€ x 5000) + (0,1117€ x 1543)
- cotisation proportionnelle au nombre de résidences	0,2232 € x 78
- abonnement à la revue "Pour la Montagne" (facultatif)	38,26 €

*Le Conseil,*

**A DÉBATTU** des orientations budgétaires 2016

*Le Conseil,  
A l'unanimité,*



**A DÉCIDÉ d'acquérir**, à titre gratuit, la parcelle cadastrée section E n°1608 située à l'Eponnet

**A AUTORISÉ** Monsieur le Maire à signer l'acte notarié et toutes pièces se rapportant à ce dossier

*Le Conseil,  
A l'unanimité,*

**A DÉCIDÉ d'acquérir** la parcelle cadastrée section AN n°220 située 230, avenue d'Anterne au prix de 150 000 €

**A AUTORISÉ** Monsieur le Maire à signer l'acte notarié et toute pièce se rapportant à ce dossier  
Il est précisé que la dépense sera inscrite au budget 2016

*Le Conseil,  
A l'unanimité,*

**A APPROUVÉ** la nature des travaux de restauration/renforcement du réseau de drainage établi par les services de l'ONF au début des années 1940, sur le plateau de Monnaz entre l'impasse des Prés de Monnaz et le ruisseau du Foué ainsi que le coût prévisionnel précisés dans le dossier dressé par le cabinet INFRAROUTE,

**A DÉCIDÉ d'inscrire** au budget primitif 2016 la réalisation de ces travaux et de solliciter le fonds pour la réparation des dégâts causés aux biens des collectivités et de leurs groupements afin d'obtenir un financement à hauteur de 20 % des dépenses engagées pour cette opération,

**A AUTORISÉ** Monsieur le Maire à prendre toutes les décisions qui s'imposent pour de mener à bonne fin cette opération.

*Le Conseil,  
A l'unanimité,*

**A DÉCIDÉ de recruter** un emploi d'avenir à temps complet, sur un rythme de 35 h hebdomadaires, pour exercer les fonctions d'agent de bibliothèque à la Bibliothèque Municipale et acquérir des qualifications, et ce à compter du 1<sup>er</sup> février 2016

**A DÉCIDÉ de conclure** ce contrat à durée déterminée pour une période de 1 an renouvelable sur une durée maximum de 3 ans.

**A INSCRIT** au budget les crédits correspondants.

*Le Conseil,  
à l'unanimité,*

**A AUTORISÉ** Monsieur le Maire ou son représentant légal à signer et exécuter les marchés relatifs aux missions de prestations techniques et d'assistance à projet comme suit :

- pour le lot n°3 "investigations complémentaires, détection et géolocalisation des réseaux" avec l'entreprise GEOPROCESS de SEYNOD (74600) pour des montants annuels minimum de 5 000 € HT et maximum de 10 000 € HT ;
- pour le lot n°4 "études géotechniques" avec l'entreprise GEOTEC de POISY (74330) pour des montants annuels minimum de 5 000 € HT et maximum de 10 000 € HT ;

Les marchés sont à conclure pour une période initiale d'un an à compter de leur notification et peuvent être reconduits trois fois maximum pour une période d'un an, les montants minimum et

maximum annuels des périodes de reconduction étant identiques aux montants de la période initiale.

***Le Conseil,  
à l'unanimité,***

**A DONNÉ** un *avis favorable* au rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif pour l'exercice 2014

***Le Conseil,***

**A APPROUVÉ** le périmètre proposé pour l'élaboration d'un Contrat de Territoire des Espaces Naturels Sensibles de la Communauté de Communes des Quatre Rivières tel qu'il est joint en annexe

**A AUTORISÉ** Monsieur le Maire ou son représentant légal à signer tout document afférent.

**Vote : 28 Pour**

**1 Contre** (*Sandrine TRINCAT*)

Le Maire,  
Bertrand MAURIS-DEMOURIoux

**Affiché** du 04 février 2016

*au*